

EN VEUX-TU ?

BULLETIN DE L'AMICALE
DES ANCIENS DU 140° R.I.A.

49



EN VOILA !...

SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140° R. I. A.

SECTION DE GRENOBLE (C.C.P. Grenoble 221-54 N)

Siège social : Café de LONDRES, 35, rue Lesdiguière (angle Bd Gambetta).

Adresser la correspondance, soit :

— au **Président** : R. BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble, téléphone 44-52-54 ;

— au **Secrétaire** : GABELLE Raymond, 26, avenue Malherbe; Grenoble ;

— au **Trésorier** : BOEUF René, 102, cours Jean-Jaurès, Grenoble, téléphone 96-25-80.

Réunion sur convocation.

SECTION DE LYON 14-18

Siège : chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandrin, Lyon (1^{er}).

Président : LYONNET, 8, rue Bugeaud, Lyon (6^e). Tél. 24-37-34.

Secrétaire : NEVERS, 131, avenue Berthelot, Lyon (7^e). Tél. 72-51-79.

Trésorier : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8^e). Tél. 74-06-56.
C.C.P. Lyon 1168-84.

Réunion le deuxième lundi de chaque mois, à 14 h. 30.

SECTION DE SAINT-MARCELLIN

Siège : Café DUFFIEUX, place d'Armes.

Président : HEBERT Edouard, à Saint-Antoine (Isère).

Secrétaire-Trésorier : PELLAT Léon, B.P. 27 à Saint-Marcellin.
C.C.P. Lyon 274-63.

SECTION DE LA BIEVRE

Président : Abbé GINET, aumônier de l'Hôpital de Rives.

Secrétaires : GADRIOT René, La Frette ;
MARMONIER Fernand, La Frette ;
CHARPENAY Camille, La Frette.

SECTION DE LYON 39-40

Siège : Café-Bar « LE CONCORDE », 1, crs de la Liberté, Lyon. Tél. : 60-21-17.
C.C.P. Lyon 993-12.

Président : FERRAND Camille, 11, rue Tronchet, Lyon (6^e). T. 24-47-59.

Président-Adjoint : MARTEL René, 158, rue Vendôme. Tél. : 60-49-21.

Secrétaires : R. LAURENT, 21, r. Chaponnay, Lyon (3^e). Tél. : 60-54-66.
JEANROY Victor-Louis, 11, pl. Croix-Paquet, 69001 Lyon.

Trésorier : BONNY, 14, rue Dunois, Lyon (3^e). Tél. : 62-94-94.

Réunion le premier mardi de chaque mois, à 18 h. 30.

SECTION DE VIENNE

Correspondant : COMTE Louis, « Clos Beauséjour », montée Saint-Marcel, 38-Vienne.

SECTION DE PARIS

Correspondant : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17^e).



Chers Camarades,

Hélas, vous ne trouverez pas en EDITORIAL le MOT de notre cher Président National.

Notre Président est en traitement au Plateau des Petites Roches à Saint-Hilaire-du-Touvet pour une douloureuse et cruelle maladie qui le tient nous l'espérons momentanément éloigné de son cher 140^{me}.

Toutes les sections affiliées ce sont jointes à celle de Grenoble afin de présenter à Raymond BUSQUET leurs souhaits de prompt et complet rétablissement afin qu'il puisse reprendre au plus tôt ses nombreuses activités, et présider aux destinées de notre chère Amicale.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que son état semblerait s'améliorer, ce qui est une grande satisfaction pour tous ses amis.

Nous adressons à M^{me} BUSQUET, atteinte dans son affection en ces instants douloureux, notre sympathie la plus affectueuse.

Pour le Comité de Grenoble :
PETIT-MARTENON

Préfecture de l'Isère

Grenoble, le 30 mars 1974

Monsieur le Préfet,

Les Anciens du 140^{me} R.I.A. 1914-1918 - 1939-1940, se sont réunis au siège social, Café de Londres, le 28 mars 1974 en assemblée générale et le Bureau de l'Amicale a été constitué de la façon suivante :

Comité d'Honneur

Colonel DESTEZET †
Colonel GROIBIER †
Albert BLANC †
Colonel GRENET †
Charles CHAPPAZ †

Comité Actif.

Président: Raymond BUSQUET - 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble.

Vice-Président: François PETIT-MARTENON, rue Bizanet, Grenoble.

Secrétaire: Raymond GABELLE, 26, avenue Malherbe, Grenoble.

Trésorier: René BOEUF, 102, cours Jean-Jaurès, Grenoble.

Membres: Gaston GORCE, 16, rue Général-Champon, Grenoble.

Paul PERRET, 8, boulevard Edouard-Rey, Grenoble.

Odilon PONS, 4, rue Casimir-Brenier, Grenoble.

BRICLOT, 8, rue du 8-Mai, Saint-Martin-le-Vinoux.

Grenoble, le 30 mars 1974

P.O. le Vice-Président,

F. PETIT-MARTENON



JOURNÉE 140

Dimanche 5 Mai 1974

LA COTE-SAINT-ANDRÉ (Isère)

10 h — Rassemblement.

10 h 30 — Messe célébrée à la mémoire des morts du 140^{me} R.I.A. 14/18 et 39/40.

11 h 30 — Cérémonie au Monument aux Morts de la Côte-Saint-André.

Nos camarades de la Section de la Bièvre ont pu obtenir le bienveillant concours de la Société Philharmonique de la Côte-Saint-André.

INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE

AVANT LE SAMEDI 27 AVRIL 1974, DERNIER DELAI

Les responsables de la Section de la Bièvre, chargés de l'organisation de notre rassemblement recevront vos inscriptions pour la participation au banquet.

Ecrire : soit à l'Abbé GINET, aumônier de l'Hôpital de Rives, soit aux Secrétaires de la Section de la Bièvre.

Les adhérents des sections lyonnaises 14/18 et 39/40, pourront, comme par le passé, se faire inscrire en écrivant à notre camarade René LAURENT, 21, rue Chaponnay, 69003 LYON, ou en assistant à une réunion au siège, le jeudi 25 avril, à 18 h 30, Café « Le Concorde », 1, cours de la Liberté, à Lyon.

.....
12 h 30 — Banquet 140 - Hôtel de l'Europe.

MENU

Terrine garnie du Chef

Saumon mayonnaise

Champignons à la crème

Poulet aux écrevisses

Plateau de fromage

Corbeille de fruits

Vacherin

Café

Une 1/2 carafe de vin rosé

.....
PRIX 35 F par couvert, service compris



1939
1940

LYON

Activité de l'amicale

« Les anciens du 140^e R. I. A. »

REUNION DU 6 NOVEMBRE 1973

Étaient présents autour de notre Président nos camarades E. BOIZAT, P. BONNY, P. BRESSAT, Ph. DELORME, V.-L. JEANROY, R. LAURENT, H. MALFROY-CAMINE, L. MARTIN, C. MICHALLET, C. PECHET, M. TEPPE.

S'étaient excusés : GARNIER, MARTEL et DEAL.

Notre bavardage autour du traditionnel pot de Beaujolais s'est continué jusque vers 8 heures du soir avec l'échange des nouvelles de nos camarades.

REUNION DU 4 DECEMBRE 1973

La même équipe était toujours là et nous avons été heureux d'avoir près de nous notre ami le Colonel MARTEL. S'étaient excusés : GARNIER et DEAL toujours absorbés par le travail du bois !

REUNION DU 8 JANVIER 1974

La première réunion de l'année groupait : P. BONNY, P. BRESSAT, Ph. DELORME, V.-L. JEANROY, R. LAURENT, H. MALFROY-CAMINE, L. MARTIN, C. MICHALET, GARNIER. Notre Président, Camille FERRAND, nous signale le cas de SUZAT qui se trouve à l'Hôpital du Vinatier.

L'ordre du jour de notre réunion était la préparation de l'Assemblée Générale du 17 février 1974 et du repas qui devait la suivre.

LAURENT, toujours aussi dévoué à notre Amicale, nous apporte les exemplaires du Bulletin « En veux-tu ? En voilà !... » que nous nous empressons d'envoyer aux camarades.

A sa lecture, nous nous sommes légèrement étonnés des « Bavardages du Président » où il écrivait son inquiétude sur le devenir de notre Amicale.

Oh bien sûr, les jeunes alpins de 39/40 n'ont pas connu les longues années de guerre de nos grands anciens. Mais ils ont eu la chance de servir dans un Régiment commandé par un véritable chef, le Colonel GRENET, chef qui a su par son autorité et son sens tactique prouver à l'ennemi qu'on ne se frottait pas impunément au 140^{me} R.I.A.

Nos glorieux morts et nos blessés sont les garants de notre tenue au combat.

Et c'est pour cela que l'Amicale du 140^{me} R.I.A. est vivante et solide dans le souvenir de tout ce qui nous a réunis. Et c'est pour cela aussi que notre cher Président BUSQUET ne doit pas s'inquiéter. Le flambeau est tenu.

REUNION DU 5 FEVRIER 1974

Étaient présents nos amis BONNY, DELORME, FERAUD, LAURENT, JEANROY, MARTIN, MALFROY-CAMINE, MICHALET, BECHET, GARNIER.

S'étaient excusés : DEAL et MARTEL.

Nouvel inscrit à notre Amicale : FERAUD (3, rue Léo-Lagrange, Vénissieux), ancien de la 3^{me} Compagnie.

Par lettre notre camarade Paul JACQUET (chemin de Poturas, 69490 Pontcharra-sur-Turdine), ancien sergent à la 10^{me} Compagnie s'inscrit à l'Amicale.

Après la mise au point de la Réunion Générale du 17 février 1974, le Président Camille FERRAND nous annonce l'hospitalisation du Président BUSQUET et celle de notre ami PEY à Saint-Genis-Laval.

La réunion se termina après l'évocation de quelques souvenirs de guerre et MICHALET avec sa verve habituelle nous rappela les fameux « Coin Coin » du prédécesseur du Colonel BERNARD au cours d'une patrouille au Moulin d'Eschwiller !



REUNION DU 5 MARS 1974

Etaient présents : BOIZAT, Ph. DELORME, MICHALET, JEANROY, LAURENT, MARTIN, MALFROY-CAMINE, BONNY, MARTEL, GARNIER.

Notre Président nous dit sa satisfaction de l'Assemblée Générale et nous donne des nouvelles de MANEVY qui a été opéré ainsi que de PEY maintenant à Grange-Blanche.

Nouvelles aussi de notre camarade NORMAND que nous n'avons pas vu depuis bien longtemps.

33^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

17 FEVRIER 1974

Nous étions trente-trois, dont deux de nos grands anciens, réunis autour de notre Président Camille FERRAND, au siège de notre Amicale.

Après une minute de silence dans le souvenir de nos morts et de ceux que Dieu a rappelé à lui cette année : Le Général DUCHEMIN et Martial PLAISANCE, le Président prend la parole pour excuser les absents : Colonel BASTIDE, COURTIAL, MONCARD et VALENTIN, et exprimer ses vœux de meilleure santé au Président BUSQUET, Gaston PEY et Jean MANEVY.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Mes Chers Amis,

Je vous remercie de votre fidélité à notre Réunion Générale et particulièrement ceux qui viennent de loin.

Je voudrai aussi dire à nos camarades éloignés qui demeurent si attachés à notre Amicale, par leurs pensées et souvent leur générosité, comme de tout cœur nous sommes aussi près d'eux. Leurs noms reviennent bien souvent dans nos conversations avec le souvenir vivant de notre amitié.

Qu'ils soient dans la Drôme, l'Ardèche, le Dauphiné, la Région Parisienne et d'autres... ils savent qu'entre Rhône et Saône ils sont toujours présents.

Notre bulletin que nous allons tâcher d'améliorer sera le fidèle agent de liaison entre nous. Aussi nous vous demandons de signaler tout ce qui peut intéresser nos camarades et notre Amicale, Vos suggestions aussi nous serons précieuses et celle de notre ami Lorrain, CRUSE, est retenue. Son vœu sera exaucé dans notre prochaine publication. Un récit de guerre paraîtra dans notre bulletin semestriel aussi souvent que cela sera possible.

Je vous rappelle que la prochaine grande journée 140 aura lieu le dimanche 5 mai 1974 dans la région de La Frette - La Côte-Saint-André.

Nos camarades de la Bièvre avaient revendiqué l'an passé d'être chargé de l'organisation de ce rassemblement, nous leur faisons confiance et le bulletin d'avril vous en donnera tous les détails.

Je compte naturellement sur la présence de nos camarades qui ne manquent jamais de participer à ce rassemblement. J'insiste de toutes mes forces, en étant par là l'interprète de tout le bureau, pour que les hésitants fassent l'effort amical de se joindre à nous pour retrouver la joie d'être ensemble dans le souvenir et l'amitié.



COMPTE RENDU MORAL

A l'unanimité sont élus membres du Bureau :

Président : Camille FERRAND.

Président adjoint : Colonel MARTEL.

Vice-Président : Martial DEAL.

Secrétaires : LAURENT - JEANROY.

Trésorier : BONNY - MALFROY-CAMINE.

Membres : MICHALLET - GARNIER - PECHET - LACROIX
DELORME - COMTE - BRUNEAU - BRESSAT.

Porte-fanion : BOIZAT - MARTIN - FAUVET.

Nos camarades JEANROY et MARTIN remplacent respectivement FINET et PLAISANCE.

Réélu pour la douzième fois, notre Président, dû sa modestie en souffrir, est l'image de ce que peuvent le dévouement et l'amitié à la tête d'une Amicale comme la nôtre.

COMPTE RENDU FINANCIER (Année 1973)

RECETTES

Cotisations	1.935,00	
Bénéfiques réunions.....	150,70	
Dons	103,00	
Bénéfice assemblée générale.....	39,97	
Vente photos banquet.....	10,00	
	<hr/>	
Total recettes.....	2.238,67	2.238,67

DEPENSES

Taxe C.C.P.....	5,00	
Taxe voirie.....	20,00	
Cotisations F.A.R.A.C.....	10,00	
Part congrès F.A.R.A.C.....	50,00	
Dépenses fournitures et circulaires.....	324,73	
Frais funéraires.....	298,00	
Achat photographies banquet.....	50,00	
Bulletins	2.109,71	
	<hr/>	
Total dépenses.....	2.867,44	2.867,44
		<hr/>
Déficit		628,77
Report avoir au 1 ^{er} janvier.....		3.388,27
		<hr/>
En caisse au 31 décembre.....		2.759,50
En espèces.....	2.189,64	
Aux C.C.P.....	569,86	
	<hr/>	
	2.759,50	

OBSERVATIONS

Ne croyez pas que le déficit de l'année soit dû à la crise pétrolière. C'est simplement les vacances de votre trésorier, en fin d'année, qui ont différé les écritures de remboursement partiel des bulletins, lesquelles auraient équilibré le budget.

Mais il était grand temps de revaloriser nos cotisations. Les anti-inflationnistes, qui maintiennent leurs envois aux anciens dix francs annuels, ne devraient pas oublier la flambée des prix, surtout en cette période hivernale. Considérez que le montant actuel de quinze francs ne représente guère plus d'un modeste franc Giscard par mois.



Nous nous trouvons 106 cotisants, dont 2 ont eu la prévenance de verser, par anticipation pour l'année 1974, une obole que je qualifierai de généreuse.

Dois-je me montrer discret quant aux dons ? S'il m'est un plaisir de citer notre camarade FIARD, dois-je nommer aussi plusieurs des membres du bureau, atteints de prodigalité, et avouer encore, en toute fausse modestie, que ma bourse a pâti de la naissance d'un petit-fils ?

Vous avez pu remarquer que, pour la première fois, le produit de la journée de réunion régimentaire a été bénéficiaire. Je m'en réjouis pour notre caisse, et pour ceux qui voudront bien organiser les assemblées générales à venir.

Enfin, je vous signale que quelques photographies du banquet sont à votre disposition. Ne craignez pas de les acheter pour les montrer à vos épouses. Rappelez-vous qu'elles ont été prises auparavant.

Etalent Présents :

LAURENT - MALFROY - PROTTA - BILLOUD - BONNY - BRESSAT
- CHENAVIER - GARNIER - TEPPE - VALETTE - PONCET - DELORME
- MARTIN Louis - FERRAND - Thierry CHEL - ROCHE Antoine
- COMTE - PECHET - GALLAND - FAUVET - DESHAYES - MICHALLET
- BAIZET - BOIZAT - BECHET - ARNAUD - DEPRAY - MARTEL -
PARILLON - LANSARD - FORESTIER - BERMOND - NELATON -
NEVERS.

Etalent excusés :

Colonel BASTIDE - COURTIAL - VALENTIN - MOULARD.

V.-L. JEANROY

Le Général DUCHEMIN

Il y aura bientôt un an que les Alpains du 140^{me} R.I.A. de la 3^{me} Division Légère d'Infanterie perdait le chef qui les avait conduit au combat en 1940.

Aussi nous tenons à vous communiquer la lettre que le fils du Général a bien voulu nous envoyer.

En le remerciant nous le prions d'être auprès de sa famille l'interprète du souvenir toujours vivant que nous avons du Général.

J.-D. DUCHEMIN
53, rue Bossuet
69006 LYON

Lyon, le 28 janvier 1974

« Cher Monsieur,

« Ma Mère ayant dû à nouveau être hospitalisée, son état cardiaque ayant nécessité des soins cliniques intensifs, je n'ai pas pu répondre de suite, comme il aurait convenu, à votre envoi de la revue du 140^{me}, ce dont je m'excuse.

« Ma Mère, mes sœurs, toute ma famille et moi-même avons été très émus de la place que vous avez réservée dans votre Bulletin à la mémoire de mon Père.

« La qualité de l'amitié que vous avez exprimée en faisant paraître cet article, la pensée que vous avez eue de reproduire les ordres du jour de la 3^{me} D.L.I. et l'estime qui paraît dans les lignes qui les accompagnent, me confirmeraient, si cela était nécessaire, les sentiments qui lient ses anciens camarades de combat au Général.

« Mon Père m'avait souvent parlé de la fierté qu'il avait eue de commander une unité de la valeur de celle où vous avez servi, malgré les circonstances tragiques où il a exercé ce commandement ; il disait que celui-ci constituait le souvenir militaire dont il était le plus fier.



« Je sais que Madame DUCHEMIN a demandé à votre Amicale de continuer de lui faire le service de votre revue mais il nous serait particulièrement agréable de recevoir un certain nombre de cet exemplaire n° 48 qui constituera pour les membres de notre famille un précieux document à sa mémoire.

« Nous vous transmettons, Cher Monsieur, ma Mère et toute ma famille, l'expression de notre amitié et de notre estime. »

J. DUCHEMIN.

COMBATS de MAI-JUIN 1940

autour de l'Usine d'Eppeville

DE LA NORVEGE A LA SOMME

Fin avril 1940, pour répondre à l'agression d'Hitler contre la Norvège, trois divisions françaises furent préparées à Brest en vue de débarquer dans ce pays. Chacune comprenait principalement six bataillons d'infanterie (au lieu de neuf dans une division normale), un groupe d'artillerie de 75 (au lieu de 3 groupes de 75 et 2 de 105) et une compagnie de chars F.T. Elles furent nommées, en raison de cette composition réduite divisions légères d'infanterie, en abrégé D.L.I.

Réduites en volume et, en quelque sorte condensées, ces grandes unités tiraient leur puissance du choix des troupes d'élite, du tri du personnel de l'équipement, de l'armement et du matériel de toute nature, particulièrement l'automobile, entièrement remis à neuf, Aucun cheval ; ils n'auraient pas vécu au voisinage du cercle polaire. Chaque régiment alpin gardait 150 mulets, choisis sur 500. L'artillerie était tractée. Cette réduction du nombre d'animaux devait s'avérer précieuse devant l'ennemi. Les chars F.T. étaient les chars légers Renault datant de 1918, les chars modernes étant en trop petit nombre pour qu'il en soit distrait un seul du théâtre principal d'opérations.

La 1^{re} D.L.I., composée de bataillons de chasseurs alpins, fut débarquée à Narvik, où elle s'illustra. La 2^{me} D.L.I., constituée par deux régiments polonais de la Légion Etrangère, fut embarquée mais, n'alla pas jusqu'en Norvège.

Son envoi en Scandinavie devenant douteux, la 3^{me} D.L.I. restait autour de Brest ; les armées allemandes ayant envahi, à partir du 10 mai, la Hollande et la Belgique, puis le nord de la France, elle fut envoyée par fer, à partir de la nuit du 15 au 16 mai, dans cette direction.

Après quelques hésitations dans la région de Paris, où ses premiers éléments durent débarqués dans la nuit du 16 au 17, dans le but d'arrêter une irruption de forces blindées ennemies que faisait craindre la rupture de notre front à Sedan, elle continua en direction de Saint-Quentin, partie sur rail, partie sur route, de longues colonnes d'autobus emportant les bataillons, qui avaient débarqué. Le 18 mai matin, alors que les allemands traversaient Saint-Quentin, ses premiers éléments arrivaient à Nesle et à Ham.

LA 3^{me} DIVISION LEGERE D'INFANTERIE

La 3^{me} D.L.I. comprenait principalement, sous les ordres du Général Duchemin :

- deux régiments d'infanterie alpine, déjà aguerris sur le front de Lorraine, le 141^{me} R.I.A., unité d'active en garnison à Marseille, et le 140^{me} R.I.A., formé à la mobilisation, par des cadres actifs et des réservistes issus pour la plupart du 159^{me} R.I.A., le fameux « Régiment de la Neige » de Briançon ;
- deux groupes d'artillerie de 75 tractés du 10^{me} Régiment d'Artillerie Coloniale ;
- deux compagnies de chars F.T. ;
- une compagnie antichars.



Sur la Somme, elle fut renforcée par un groupe de reconnaissance divisionnaire, et deux groupes d'artillerie portée de la réserve générale.

Les préparatifs pour la Norvège étant terminés et l'embarquement n'étant pas imminent, tous les officiers, sous-officiers et alpins n'ayant pas encore bénéficié de leur permission de détente, soit les deux cinquièmes de l'effectif, ont été envoyés chez eux pour cinq jours. Rappelés par radio dès le coup de tonnerre du 10 Mai, les officiers rejoignent par express, et tous sont à Brest pour le départ, mais non les autres permissionnaires. De ce fait, il manque à chaque régiment une grande partie de ses hommes : le 140^{me} R.I.A. est réduit à 1.900 sur 3.100 comptant à son effectif. Des 1.200 manquants, la plupart arrivent à Brest quelques heures trop tard. Un train spécial, préparé pour eux, est envoyé à la suite du courant de transport de la Division, et va ainsi jusqu'à Creil ; de là, en raison de la désorganisation des arrières, il est refoulé sur le dépôt, à Romans-sur-Isère. Réclamés avec insistance, 900 seront réexpédiés de Romans vers le front, et reprendront leurs places dans leurs unités les 29 et 30 mai - 300 environ, mal aiguillés, ne rejoindront jamais.

Ainsi amputée, la 3^{me} D.L.I. est forte de 5.000 hommes bien armés.

LUTTE DE VITESSE

Le 17 mai soir, à Roye, le Général FRERE, chargé de constituer une armée, avec mission de tenir la Somme de Saint-Simon à Péronne, reçoit le Général DUCHEMIN, devançant sa 3^{me} D.L.I. : « A nous deux, lui dit-il, nous formons la VII^{me} Armée ». Ils n'avaient, jusqu'à ce moment, ni Etat-Major, ni troupes.

Le 18 matin, dès l'arrivée à Ham et à Nesle des premiers éléments de sa division, le Général DUCHEMIN envoie, pour interdire chaque pont, de Saint-Simon jusqu'à Béthencourt-sur-Somme, un canon de 75 et une fraction d'infanterie portée sur camionnettes ; peu après, le Colonel commandant le 140^{me} R.I.A. prolonge cette défense jusqu'à Saint-Christ-Briost inclus. Vers les mêmes moments, l'ennemi s'empare de Pont-les-Brie et de Péronne, et fait ainsi, sur la rive gauche de la Somme, une tête de pont « une poche », d'où ses blindés pourront déferler par la suite. Ainsi la petite 3^{me} D.L.I. s'oppose à l'invasion depuis Saint-Simon jusqu'à Saint-Christ-Briost. Le 140^{me} R.I.A., à lui seul, borde le canal sur 17 kilomètres depuis les passerelles de Canisy (nous avons baptisé ainsi un point de passage situé entre les usines d'Eppeville et Canisy, qui comprend effectivement une passerelle pour piétons et des conduites venant probablement de râperies) jusqu'à Saint-Christ. Le 141^{me} R.I.A. moins étalé, tient depuis Eppeville inclusivement, jusqu'à Saint-Simon.

(A suivre.)



A propos de la carte du combattant :

Nombreux ceux d'entre-nous, anciens du 140^{me} R.I.A. (39-45), n'ont pas encore fait une démarche à ce sujet, comme cela a été constaté lors de notre dernière Assemblée Générale de février 1974 (section lyonnaise).

Pour tous les adhérents recevant ce bulletin et n'ayant pas accompli les formalités nécessaires pour l'obtention de cette carte, voici quelques renseignements qui pourraient leur être utiles.

S'adresser au Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de leurs départements respectifs qui enverra ou remettra un imprimé à remplir, suivant le cas par correspondance ou présence de l'intéressé aux guichets.

En ce qui concerne le département du Rhône, l'adresse est la suivante : 3, rue Louis-Vittet, 69001 LYON - Téléphone 27.15.61.

Sous toutes réserves, on peut noter pour les départements limitrophes :

- 01 AIN - 26, avenue du Mail, BOURG - Tél. 9.95.
- 38 ISERE - 26, rue du Colonel-Dumont, GRENOBLE - Tél. 44.34.76 et 77.
- 26 DROME - 6, rue de l'Ancienne-Préfecture, VALENCE - Tél. 43.23.48.
- 42 LOIRE - Préfecture de Saint-Etienne, SAINT-ETIENNE - Tél. 32.48.61.
- 43 HAUTE-LOIRE - 33, place du Breuil, LE PUY - Tél. 1.11.
- Pour nos amis Parisiens : 75002 PARIS, 105, rue Réaumur. Tél. 236.99.32.

Avantages.

La carte du combattant ouvre droit.

- au patronage de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre;
- à la retraite du combattant (combien minime actuellement pour ceux qui en ont atteint l'âge), sous réserve de remplir les conditions nécessaires, ce qui est le cas en général pour nos camarades ayant été affectés au 140^{me} R.I.A. (unité combattante);
- à la Croix du Combattant.

Eventuellement d'autres avantages suivant les nécessités du moment (prêts à court terme, secours, etc...) par l'intermédiaire du Service Départemental, se renseigner auprès dudit service. Ceci étant dit pour la carte du Combattant, il convient de préciser pour nos camarades meurtris dans leur chair (pensionnés de guerre, mutilés) que les services départementaux ne sont pas habilités à traiter des questions de révisions ou de règlements de pensions, seule la Direction Interdépartementale est chargée de la liquidation d'un litige, particulièrement s'il s'agit d'une prothèse auprès d'un Centre d'Appareillage.

Enfin pour terminer, et cela est un peu triste, nous signalons pour nos camarades sans famille qu'il existe au sein de l'Office National des Foyers d'Anciens Combattants. L'admission est prononcée sous réserve de la constitution d'un dossier d'une part et des places disponibles d'autre part.

L'Amicale reste présente pour vous rendre service, maintenir une liaison, vous renseigner et aux plus malades ou déshérités souhaite un réconfort par ce bulletin avec la joie de vivre dans cette amitié du 140.



1914
1918

140° R. I.

Section lyonnaise

COMPTE RENDU FINANCIER (Année 1973)

Recettes.

Avoir au 31 décembre 1972.....	884,81
Cotisations 1973.....	520,00
Cotisations 1974.....	45,00
Reliquat réunions.....	42,30
Dons	115,00

1.607,11

Dépenses.

P.T.T. et divers.....	111,45
Bulletins	373,23
F.A.R.A.C.	10,00
Solde créditeur.....	1.112,43

1.607,11

NELATON

Section de SAINT-MARCELLIN

NAISSANCE

Lors du précédent bulletin, il a été omis de signaler la naissance de Jérôme TIGNEL, né le 1^{er} juin 1973, petit-fils de notre camarade TIGNEL, toujours présent à nos manifestations. Félicitations.

DEUIL

Le 17 janvier 1974, nous avons perdu notre excellent camarade et ami Jérôme DAVID, ancien 14/18. Son décès, sans aucun avis dans la presse, est passé inaperçu, seule sa nièce, M^{me} Suzanne MERMET-GERLAT de Cras, veuve de notre camarade 140, décédé au champ d'honneur a pu y arriver de justesse à l'heure des obsèques. Aucun camarade n'a pu l'accompagner. Nous le regrettons. Beaucoup de membres de notre Amicale aurons conserver le souvenir de celui qui, jusqu'à ces dernières années, savait si bien pour distraire dans les fins de banquets, soit par son esprit, soit par ses chansons.

Aussi au cours de notre réunion annuelle ce 24 février, nous étions tous présents pour aller déposer sur sa tombe notre plaque souvenir. Celle-ci fut suivie d'un banquet à « L'Hostellerie du Vieux Saint-Antoine » qui nous permit dans une ambiance particulièrement agréable de déguster l'excellent menu du Vatel Vieux. Nos compliments. Rendez-vous fut pris pour une prochaine réunion. Merci aux Dames d'avoir bien voulu accompagner leurs époux, nous permettant ainsi de passer un agréable moment.

M^{me} MERMET-GERLAT nous a d'ailleurs versé la somme de 25 F pour la Caisse de la Section.

P.S. — Prière de noter notre nouveau siège. Café « Le Négociant » café Turpin, 44, boulevard du Champ-de-Mars - Saint-Marcellin - Tél. 619.



Section de la BIÈVRE

La Section de la Bièvre nous a fait savoir le deuil cruel qui vient de frapper notre cher Ami GADRIOT en la personne de son petit-fils Dominique à l'âge de 22 ans dans un accident de voiture, en décembre, à Voiron.

Qu'il veuille bien trouver ici nos condoléances et l'assurance de nous tous de notre meilleure amitié.

CHANGEMENTS D'ADRESSES ET NOUVEAUX MEMBRES

- LANSARD René - 44, rue des Chartreux, 69001 LYON
 - ALAMY Jean - Le Chatelet-Budelière, 23170 CHAMBON-sur-VOUEIZE.
 - AVON Julien - 61, rue Mesanges-Villette, 38230 PONT-DE-CHERUY.
 - FERAUD Gabriel - 3, rue Léo-Lagrange, 69200 VENISSIEUX.
 - JACQUET Paul - Le Grillet, 69490 PONTCHARRA-sur-TURDINE.
 - FORESTIER François - 159, avenue Berthelot, 69007 LYON.
-

NOS DEUILS

M^{me} Paul MANIN, chez M. et M^{me} Auguste PAVON, quartier des Tronches, Saint-Uze, 26240 SAINT-VALLIER, a eu la grande douleur de perdre son mari, le 20 juillet 1973, à la suite d'une très longue et douloureuse maladie.

Qu'elle veuille bien trouver ici l'assurance des sentiments de sympathie attristés de tous les camarades de son mari.
